

Rabat, le 20.06.2016

Communiqué de Presse

Mise sur le marché d'aliments composés subventionnés pour bovins dans le cadre du programme de sauvegarde du cheptel face au déficit pluviométrique

- **Vente de l'aliment composé subventionné pour bovin au prix de 220 dh/quintal**
- **Une opération qui vise le maintien des performances de production de l'élevage bovin**

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de lutte contre les effets du déficit pluviométrique, mis en place en application des Hautes Directives Royales, pour accompagner le monde agricole dans une année caractérisée par un retard de précipitations, le Gouvernement procède au lancement de la commercialisation des aliments composés subventionnés au profit des éleveurs bovins.

Ce programme qui portera sur une quantité globale prévisionnelle de 4,5 millions de quintaux, devra s'étaler sur une période de 5 mois et sera lancé en plusieurs tranches, en fonction de l'évolution des besoins. La première tranche portant sur une quantité globale de plus de 2 millions de quintaux, a déjà été lancée.

Ce programme est destiné aux éleveurs dont le cheptel est enregistré sur la base de données du Système National d'Identification et de Traçabilité (SNIT) de l'Office National de Sécurité Sanitaire des Aliments (ONSSA). Le programme de distribution se distingue cette année par l'introduction d'une gestion largement informatisée, à laquelle participent plusieurs intervenants y compris les éleveurs ou leurs représentants, les titulaires et les services régionaux et centraux du département de l'Agriculture.

L'aliment composé subventionné vise à maintenir les bonnes performances du cheptel bovin. Il sera mis à la disposition des éleveurs éligibles aux chefs-lieux des communes bénéficiaires et à un prix fixe subventionné de 220 dirhams le quintal. Chaque éleveur éligible aura droit à un maximum de 1,50 quintal par tête de bovin identifié par le SNIT.

Le Ministère de l'Agriculture et de la pêche Maritime veillera au déroulement de cette opération dans de bonnes conditions, grâce à la mobilisation de ses structures centrales et régionales en collaboration avec tous les acteurs concernés.